

Titulaire : Eureka

Montant HT du marché : 50 000 €

Rôle de Trafalgare : sous-traitant

Montant HT Trafalgare : 18 000 €

Période des prestations : 2011 – 2012 (en cours)

Durée de l'étude : 16 mois

Client : Communauté du Pays d'Aix

Responsable du marché : M Sename

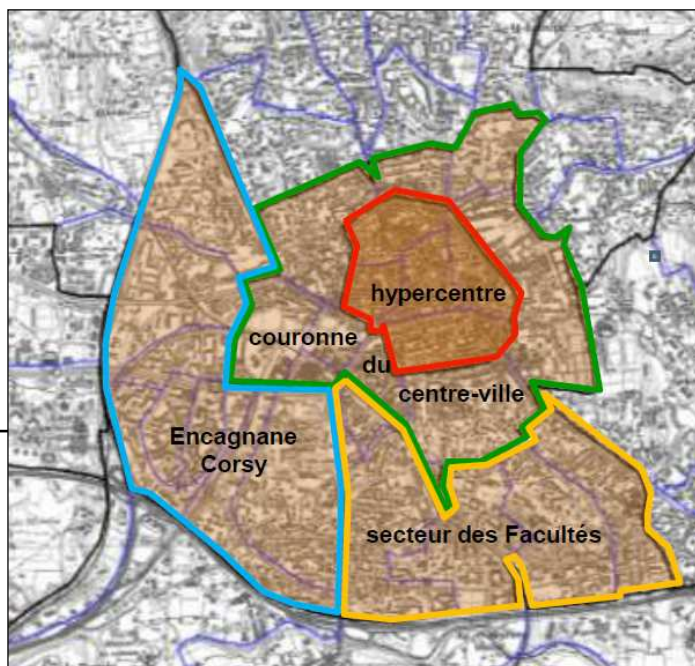
Description du projet

La Communauté du Pays d'Aix a été sélectionnée par l'ADEME dans le cadre de son appel à projets relatif à l'expérimentation des ZAPA.

Elle lance donc une étude de faisabilité afin d'évaluer les mesures les plus pertinentes permettant d'agir sur la pollution de l'air sur un secteur donné ; la restriction de l'usage de la voiture individuelle en est une parmi d'autres.

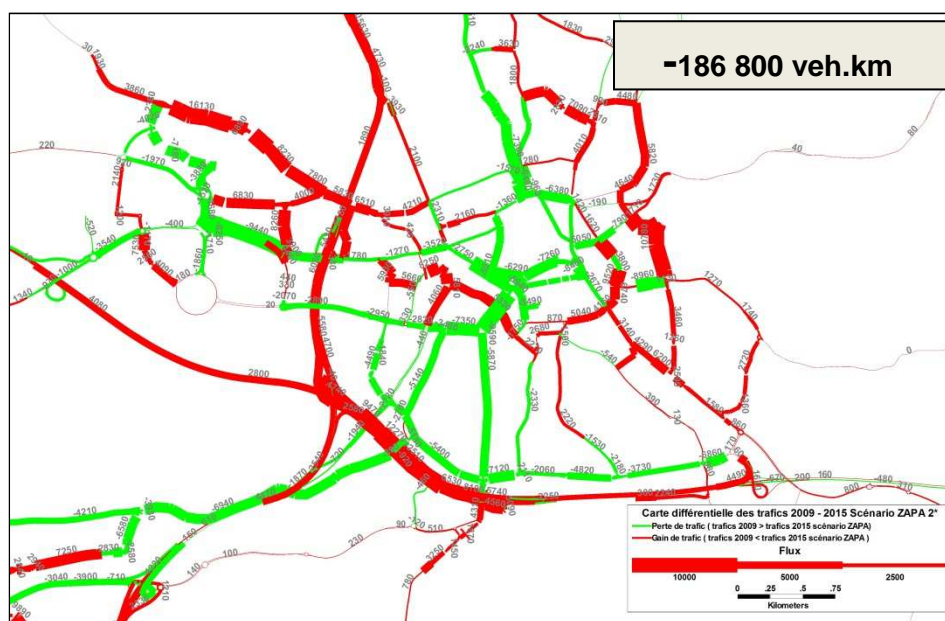
Description de l'étude

Une première phase de l'étude permet de réaliser un benchmarking des différentes low emission zones européennes qui sont déjà effectives dans divers pays (notamment en Allemagne et en Italie).



Un modèle monomodal routier est réalisé à l'échelle de la ville d'Aix, calé sur la situation actuelle. Ce modèle permet de tester les impacts des mesures préconisées dans le cadre des ZAPA (par exemple : secteurs interdits à certaines catégories de véhicules) sur la circulation en comparant trois situations : 2015 fil de l'au, 2015 projets et 2015 ZAPA.

Les sorties du modèle sont transmises au bureau d'études AirPACA qui évalue la pollution en particules liée à chaque scénario.



La comparaison de l'impact environnemental des mesures testées permet de définir les principes de l'expérimentation de la ZAPA qui sera en phase de test dès 2012 et notamment de vérifier que les mesures proposées permettent de

passer au-dessous des seuils de pollution aux particules tolérés par l'ADEME.